



40ème Coupe du Pétrole de Voile

Marseille

23 - 27 Mai 2019

Dossier Skipper

V2

1. Programme et horaires

Jeudi 23 Mai 2019

Installation Marseille

- RdV et logement à l'hôtel **Ibis Budget Vieux Port** à partir de 16h
- Chaîne d'inscription à l'hôtel Ibis + Contrats Team Winds 16h -19h
- Inventaire et prise en main des bateaux Team Winds au Mucem 16h -19h
- Soirée libre, Nuitée à l'hôtel Ibis

Vendredi 24 Mai 2019

1^{er} jour de régates

- Petit déjeuner à l'hôtel Ibis à partir de 7h
- Chaîne d'inscription à l'hôtel Ibis + Contrats Team Winds 9h -11h
- Inventaire et prise en main des bateaux Team Winds au Mucem 9h -11h30
- Briefing Skippers 11h30
- Régates 13h - 17h
- Retour des bateaux au Mucem 17h30
- Assemblée Générale de l'ACPV – Hôtel Ibis 18h - 19h30
- Pot d'accueil (soirée cocktail) au restaurant UNM 19h30
- Nuitée à l'hôtel Ibis

Samedi 25 Mai 2019

2^e jour de régates

- Petit déjeuner à l'hôtel Ibis à partir de 7h
- Briefing Skippers 9h
- Régates 10h -17h
- Retour des bateaux au Mucem 17h30
- Soirée libre, Nuitée à l'hôtel Ibis



40ème Coupe du Pétrole de Voile

Marseille

23 - 27 Mai 2019

Dossier Skipper

V2

Dimanche 26 Mai 2019

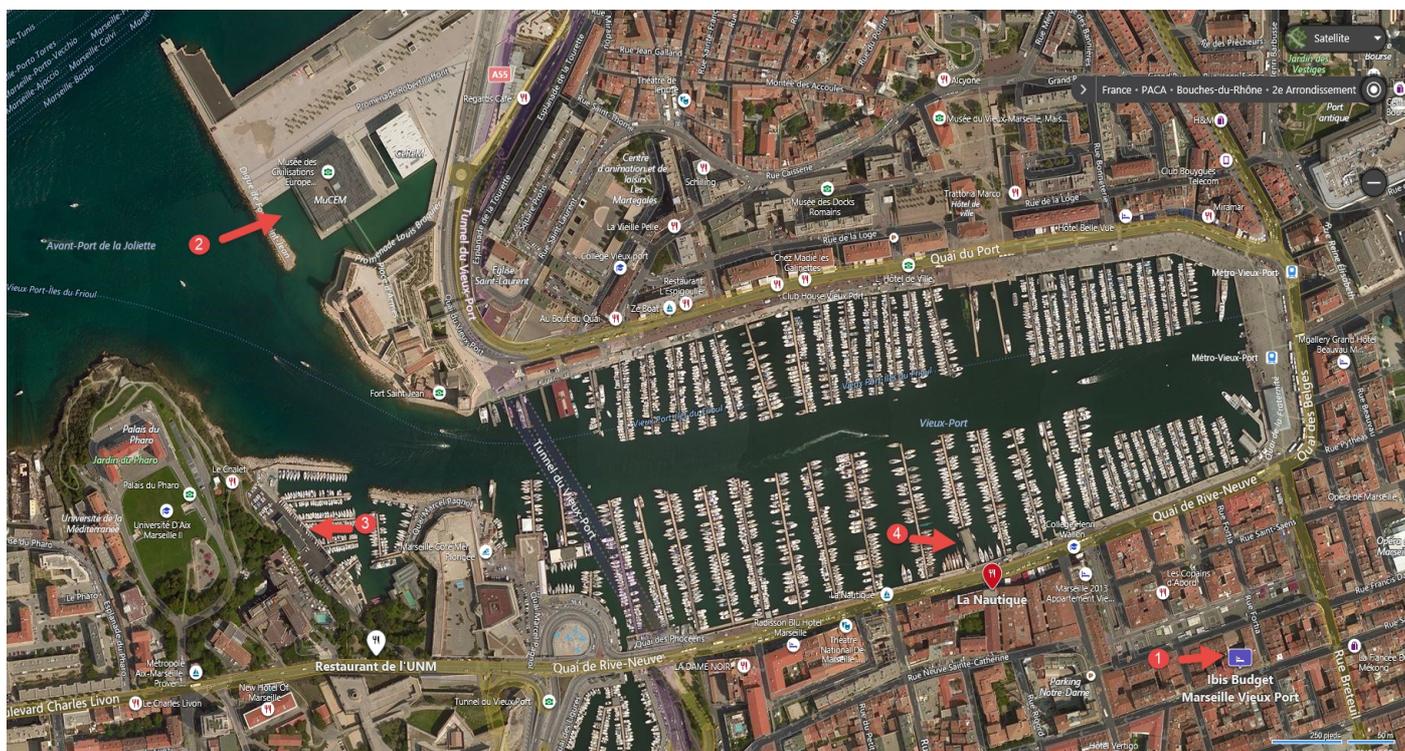
3^e jour de régates

- | | |
|---|----------------|
| ➤ Petit déjeuner à l'hôtel Ibis | à partir de 7h |
| ➤ Briefing Skippers | 9h |
| ➤ Régates | 10h-17h |
| ➤ Retour des bateaux à Marseille | 17h30 |
| ➤ Soirée Gala des Équipages au restaurant Le Nautique | 19h |
| ➤ Nuitée à l'hôtel Ibis | |

Lundi 27 Mai 2019

4^e jour de régates et clôture

- | | |
|---|----------------|
| ➤ Petit déjeuner à l'hôtel Ibis – Libération des chambres | à partir de 7h |
| ➤ Briefing Skippers | 9h |
| ➤ Régates le matin | 10h - 12h |
| ➤ Retour des bateaux au Frioul | 12h |
| ➤ Rangement des bateaux, inventaires retour | 12h - 13h |
| ➤ Remise des prix et buffet-lunch au Frioul | 13h - 15h30 |
| ➤ Navette Frioul => Marseille Vieux Port | 15h45 => 16h15 |
| ➤ Passage à hôtel Ibis et clôture de la Coupe 2019 | 16h30 |



(1) **Hôtel IBIS Budget**, 46 Rue Sainte Tél : 08 92 68 05 82

(2) Appontement **MUCEM**

(3) **UNM**, Cocktail du Vendredi 24 Mai

(4) Restaurant **LA NAUTIQUE**, Soirée des Équipages du Dimanche 26 Mai

2. Formalités d'inscription

• Chaîne d'inscription

La chaîne d'inscription se déroulera les **Judi 23** (16hr/19hr) et **Vendredi 24** (9hr/11hr), à l'hôtel IBIS Budget (*Voir plan – Repère 1*)

Une ou deux personnes par bateau, normalement le skipper et son second, devront venir à la chaîne d'inscription. La chaîne d'inscription consistera à :

- ✓ Communication du nom du bateau (*),
- ✓ Confirmer la liste d'équipage,
- ✓ Vérifier les licences et les certificats médicaux, (*voir paragraphe suivant*)
- ✓ Remettre les cagnards et fanions,



40ème Coupe du Pétrole de Voile

Marseille

23 - 27 Mai 2019

Dossier Skipper

V2

- ✓ Collecter le **chèque de caution « Retour Cagnards » de 50 € au nom de l'ACPV**, accompagné du reçu pré-rempli, disponible sur notre site acpv.fr
- ✓ Collecter les lots offerts par les sociétés participantes,
- ✓ Remettre une révision ou des compléments au dossier skipper si besoin,
- ✓ Remettre les Instructions de Course.

(*) Attribution des bateaux:

Tirage au sort par l'ACPV dans les jours précédents. Les équipages louant un bateau pour s'entraîner pourront ainsi conserver le même bateau.

- **Licence et Certificat médical**

Chaque membre de l'équipage doit être en possession :

- ✓ soit d'une Licence annuelle FFV (ou d'une Fédération de voile étrangère reconnue par l'ISAF),
- ✓ soit d'une licence temporaire FFV pour la durée de l'épreuve.

Dorénavant, la FFV exige que le Certificat médical lui soit transmis simultanément à la délivrance de la licence, annuelle ou temporaire.

Attention : aucune licence temporaire ne sera délivrée sur place. Les équipages devront prendre eux-même leurs dispositions au préalable.

- **Fiche d'Equipage**

⇒ **La fiche équipement, renseignée avec soin et complète, est à retourner avant le 15 Mai 2017** à contact@acpv.fr La fiche est disponible sur notre site acpv.fr

- **Contrats de location des bateaux**

La signature des Contrats de location par les skippers (ou par son représentant) avec Team Winds se fera à priori à l'hôtel IBIS Budget, soit éventuellement au quai MUCHEM (**à préciser**).

- ✓ Remise de **deux chèques de caution de 1800 € chacun** à l'ordre de Team Winds,
- ✓ Établissement et signature du contrat.

=> N'oubliez pas d'imprimer et de remplir l'engagement relatif aux cautions « Team Winds »

Le formulaire de caution est disponible sur notre site acpv.fr

Il est rappelé que l'ACPV ne fait que mettre en relation chaque participant avec le loueur de bateau et que c'est le skipper qui signe le contrat de location et en prends la responsabilité. L'ACPV assistera le participant en cas de litige avec le loueur mais décline par avance toute responsabilité quant à cette location.



40ème Coupe du Pétrole de Voile

Marseille

23 - 27 Mai 2019

Dossier Skipper

V2

3. **Prestations Team Winds**



- **La flotte**

Team Winds met à notre disposition une flotte de 17 monotypes « **Grand Surprise** », équipés à priori de jeux de voiles identiques et également usagées.

Les bateaux seront **tirés au sort** par l'ACPV et communiqués aux équipages lors de la signature des Contrats, ainsi que les spinnakers, qu'il appartiendra à chaque équipage de vérifier soigneusement. Sauf cas de force majeure, aucun changement ne sera possible.

L'équipage devra être constitué au maximum de 7 équipiers, sans limite de jauge. Un 8ème équipier (rotation) est autorisé.

Du jeudi soir au lundi matin, les bateaux seront stationnés le long d'un ponton à proximité du MUCEM (**Voir plan – Repère 2**).

Depuis l'hôtel IBIS Budget, l'accès se fait à pied en contournant le Vieux Port, ou bien en utilisant le Ferry-Boate qui traverse le Port (départ proche du restaurant « Le Nautique »)

- **Inventaires**

Les inventaires et prise en charge des bateaux se feront **au quai MUCEM**. L'équipage pourra procéder à l'inventaire du bateau dès attribution à la signature du Contrat.

Les manques ou problèmes éventuels seront signalés et réglés directement auprès de Team Winds. En cas de problème sérieux prévenir les contacts du Bureau chargés des relations avec le loueur.

Chaque entreprise pourra disposer ses propres logos sur les coques des bateaux (autocollants), qui devront être soigneusement retirés à l'issue des régates.

Comme indiqué précédemment, il ne sera pas possible de sortir essayer les bateaux avant le Vendredi matin.

L'inventaire retour sera effectué sur le ponton Team Winds **sur l'île du Frioul** aux alentours de 12 à 13 heures **le lundi 27**

- **Assurances – Franchise – Caution**

Il appartient à chaque chef de bord de vérifier que les conditions d'assurance de Team Winds lui conviennent bien et de souscrire une assurance complémentaire le cas échéant.

Il vous appartient aussi de demander au loueur de vous fournir l'attestation d'assurance du bateau qui vous sera loué.

Team Winds nous impose des niveaux de **franchise d'assurance** (3000 €) et de **caution** (3600 €) très élevés.



40ème Coupe du Pétrole de Voile

Marseille

23 - 27 Mai 2019

Dossier Skipper

V2

Le bureau laisse à chaque chef de bord l'initiative de souscrire ou non une assurance complémentaire, typiquement une **assurance rachat de franchise**.

Cette prestation n'est pas incluse dans le forfait et n'est donc pas prise en charge par l'ACPV. Pour information, et à toutes fins utiles, le coût de location du Grand Surprise pour les 4 jours est de 1700 €. Vous pouvez contacter par exemple les sites suivants :

- **FFV (préconisé) :** [Rachat de franchise FFV](#)
- **Skipper:** [Assurance skipper](#)
- **Force 9 :** [Rachat de franchise Force 9](#)

- **Réparation de Voiles**

Pour tout problème sur les voiles impliquant une réparation, ou un remplacement, prévenir d'abord le responsable Team Winds qui avisera de la meilleure façon de dépanner les équipages : réparation, ou échange sur stock Team Winds.

Chaque équipage devra supporter ses propres frais, l'ACPV ne supporte aucune charge de réparation de voile.

4. Instructions de course et briefing des skippers

Les Régates sont organisées par Team Winds avec le support d'un club local.

Les briefings auront lieu à 11h30 le Vendredi et à 9h les Samedi, Dimanche et Lundi (sauf avis contraire liés aux conditions météo) sur le ponton du **quai MUCEM**. Chaque skipper devra signer une fiche de course au départ et à l'arrivée des régates (liste des équipiers à bord, préciser les équipiers en rotation)

Les bateaux sont (à priori) équipés de VHF, mais n'ont pas de GPS. Ces équipements sont autorisés, vous pouvez donc les apporter si vous en possédez. Pour les départs et autres communications de course, la VHF devrait être utilisée.

Les gilets de sauvetage sont du modèle de base. Si vous avez vos propres gilets et que vous souhaitez les utiliser, pensez à les apporter.

Soyez attentifs pour les sorties/entrées de port, et navigation dans les chenaux d'accès, qui peuvent être encombrés de navires prioritaires rapides (ferries, navettes)

5. Hôtel IBIS Budget

L'hébergement du **jeudi 23 soir** au **lundi 27 matin** sera assuré par l'hôtel IBIS Budget, 46 Rue Sainte (Tél : 0892 68 05 82), à proximité du Vieux Port (**Voir plan – Repère 1**).

Chaque équipage de 7 personnes disposera de 2 chambres x 2 personnes et d'une chambre x 3 personnes.

Chaque équipage de 8 personnes disposera de 4 chambres x 2 personnes ou de 2 chambres x 3 personnes et d'une chambre x 2 personnes selon disponibilités.



40ème Coupe du Pétrole de Voile

Marseille

23 - 27 Mai 2019

Dossier Skipper

V2

La distribution des chambres sera assurée par l'ACPV dès que sera connue la composition des équipages (regroupement des équipières notamment).

Les petits déjeuners seront pris à l'hôtel, à partir de 7 heures à priori, voir horaire sur place.

L'hôtel mettra à notre disposition une salle pour la chaîne d'inscription le jeudi après-midi et le vendredi matin, ainsi que pour l'AG le vendredi fin de journée.

Le lundi 27 matin lors du Check-out, l'hôtel mettra en place une consigne bagages pour un retrait l'après-midi au retour de la navette du Frioul.

6. Repas - Animations

Un **Pot d'accueil** (soirée cocktail) est organisé le **Vendredi 24 soir** (après l'AG) au **restaurant UNM**, situé dans la petite darse à l'entrée Sud du Vieux Port (**Voir plan – Repère 3**)

La **Soirée des équipages** aura lieu le dimanche 26 au **restaurant « La nautique »** situé sur le quai Sud du Vieux Port (**Voir plan – Repère 4**). Cette soirée donnera lieu à présentation des équipages

Des **paniers repas** « sur l'eau » seront mis à la disposition des équipages le Vendredi 24, Samedi 25 et Dimanche 26 vers 8h30, au ponton Quai MUCEM. Composition du menu : Salade/Sandwich/Dessert + 1 Fruit + 1LT d'eau. Pas de porc dans les menus : pour les inconditionnels, prenez vos précautions ...

Chaque équipage devra assurer la collecte et la dépose de ses **sacs poubelle** en fin de journée.

Les dîners du jeudi 23 et du samedi 25 sont libres et laissés à l'initiative des équipages.

7. Remise des prix

La **remise des prix** se fera le **lundi 27 midi** autour d'un barbecue organisé sur **l'île du Frioul**.

Le retour sur Marseille sera assuré via une navette privative ACPV, **départ 15 hr 45** depuis le quai du Frioul, **débarquement 16 hr15** sur le vieux port. Cet horaire de retour devrait être compatible avec les horaires du TGV de 17h41 pour Paris, compte tenu du temps de récupération des bagages à l'hôtel ?

8. Transport

Il appartient à chaque équipage de prévoir son transport jusqu'à Marseille et retour. L'hôtel IBIS Budget est accessible en 20 mn à pied depuis la gare St-Charles.

9. Contacts ACPV durant la Coupe

Pour tout problème ou besoin d'information avant, pendant, ou après la Coupe, voici la liste de vos contacts:

- Chaîne d'inscriptions
 - *Responsable : Alain Thomas*
 - *Adjoint : Yves Nivet, Jean-Marie Daunas*



40ème Coupe du Pétrole de Voile

Marseille

23 - 27 Mai 2019

Dossier Skipper

V2

- Location des bateaux
 - *Responsable : Didier Boutin*
 - *Adjoint : Bertrand Gatelier, Johann Guiomar*
- Comité de course
 - *Responsable : Bertrand Gatelier*
 - *Adjoint : Johann Guiomar, Jean-Jacques Lacheteau*
- Hébergement - Restauration - Animation
 - *Responsable : Yves Nivet,*
 - *Adjoint : Didier Boutin, Alain Thomas*
- Assemblée générale
 - *Président : Didier Boutin*
 - *Secrétaire : Alain Thomas*
- Comptabilité – Trésorerie – Suivi des inscriptions – Réception des chèques
 - *Responsable : Yves Nivet*
 - *Adjoint : Alain Thomas*

Didier	Boutin	06 59 04 75 08	didier.boutin@interdevelop.fr
Alain	Thomas	06 09 17 49 23	alain.thomas@gadzarts.org
Jean-Jacques	Lacheteau	06 58 51 38 06	jllacheteau@gmail.com
Yves	Nivet	06 82 80 34 42	yves.mc.nivet@wanadoo.fr
Johann	Guiomar	06 68 67 27 50	jguiomar@free.fr

Bertrand	Gatelier	06 16 52 83 77	bertrand.gatellier@neuf.fr
----------	----------	----------------	----------------------------

Jean-Marie	Daunas	06 26 26 91 32	jmdaunas@gmail.com
------------	--------	----------------	--------------------

10. Photos et Vidéos

Les équipages qui ont l'intention de faire appel à un prestataire « image » extérieur à des fins de communication de leur entreprise devront obtenir l'autorisation préalable du bureau de l'ACPV.



40ème Coupe du Pétrole de Voile

Marseille

23 - 27 Mai 2019

Dossier Skipper

V2

11. Assemblée générale

L'Assemblée Générale aura lieu à l'hôtel IBIS Budget le **Vendredi 24 mai de 18hr à 19hr30**. Chaque équipage, représenté par deux équipiers au minimum, est convoqué à cette Assemblée Générale.

Outre les obligations légales, l'AG est un moment important d'échange d'informations et de points de vue. Merci par avance de votre participation active.

12. Bourse des Equipiers

Si vous cherchez des équipiers et ou si vous êtes disponible comme équipier, n'hésitez pas à nous en faire part à notre adresse mail contact@acpv.fr

Sport, convivialité et fairplay, bon vent et bonne réussite à tous.